



KN STRATEGIES

2025

DE LA RÉPUBLIQUE À L'ABSOLUTISME

Les 6 phases du basculement
autoritaire en RDC

*La communauté internationale doit enfin regarder la
réalité en face*

Notes d'exposé
Siméon Ndaye

Juin 2025

La paix en héritage

En 2019, Félix Tshisekedi accède au pouvoir dans une RDC stabilisée, unifiée et guidée par une Constitution intacte — un contraste frappant avec l'an 2001, où Joseph Kabila hérite d'un pays en guerre, morcelé, sans cadre institutionnel solide. Toutes les conditions étaient donc réunies pour permettre à Tshisekedi de consolider le développement de la RDC.

Respect de la Constitution:

2018: Joseph Kabila renonce à briguer un nouveau mandat et désigne Emmanuel Ramazani Shadary comme candidat de sa coalition.

Transition pacifique:

2019: L'opposant Félix Tshisekedi est déclaré vainqueur de l'élection présidentielle.

Unité territoriale:

Malgré les conflits dans l'Est, la RDC reste un État unifié au moment où Félix Tshisekedi entre en fonction.



Acte 1: Hold-up institutionnel

Cour constitutionnelle transformée en bras juridique du pouvoir

Depuis 2020, Tshisekedi a mis la main sur la Cour constitutionnelle par des nominations unilatérales, contournant les procédures normales pour s'assurer une justice constitutionnelle à sa main et verrouiller le système institutionnel.

Grâce à la Cour constitutionnelle, Tshisekedi a pu neutraliser l'opposition par des moyens "légaux", en verrouillant les élections, en invalidant les adversaires, et en donnant un vernis juridique à des abus de pouvoir. C'est un pilier de la dérive autoritaire sous couvert d'État de droit.

Aucune déclaration publique ou condamnation de la communauté internationale

Un président qui peut « façonner » la plus haute juridiction du pays peut instrumentaliser la justice pour conforter son pouvoir et neutraliser ses opposants.

En nommant des juges proches du pouvoir ou sans contre-approbation institutionnelle (Assemblée, Sénat, Conseil Supérieur de la Magistrature), le chef de l'État affaiblit l'autonomie d'un contre-pouvoir clé.

Ce déséquilibre fragilise l'architecture institutionnelle et installe progressivement une **hyperprésidentialisation**.

Le remplacement non constitutionnel des juges est plus qu'un incident juridique: c'est un marqueur politique. Il marque le passage progressif d'une démocratie fragile à un **régime concentré, opaque et potentiellement autoritaire**.

L'exemple d'autres pays africains (Guinée, Tchad, Burundi, etc.) montre que le contrôle de la justice constitutionnelle est souvent le préalable aux changements de Constitution, au verrouillage du système électoral ou à la suppression de la limitation des mandats.

Valider les décisions et nominations contestées

Acte 2: Un Parlement inféodé



Sous Tshisekedi, le Parlement congolais s'est transformé en outil docile du régime, effaçant toute prétention à la séparation des pouvoirs.

Après son élection, Tshisekedi ne contrôlait pas le Parlement, dominé par le FCC de Kabila (plus de 300 députés sur 500). En 2020, il lance l'Union sacrée et fait basculer la majorité en offrant des pots-de-vin, des postes ministériels et des promesses aux députés. Plusieurs rapports évoquent des paiements de milliers de dollars par parlementaire. Il a aussi utilisé l'Inspection générale des finances (IGF) pour intimider ses opposants. Cette stratégie lui a permis de faire destituer la présidente de l'Assemblée Nationale et de placer ses alliés à la tête des deux chambres.

"J'ai reçu 15.000 dollars pour rejoindre la nouvelle majorité pro-Tshisekedi"

Léon Nembalemba Essuku

Réaction France

"La France soutient les réformes engagées par le président Tshisekedi et appelle toutes les parties prenantes à un débat politique apaisé" François Pujolas, Ambassadeur.

Réaction USA

"Nous soutenons le processus démocratique en cours en regardant ce qu'il y a de meilleur pour l'avenir de la RDC" Tibor Nagy, Secrétaire d'État Adjoint.

Réaction Belgique

"La Belgique est prête à contribuer à la mise en œuvre des importantes réformes du président Tshisekedi" Jo Indekeu, Ambassadeur.



Tshisekedi étrangle les institutions, la communauté internationale applaudit

Acte 3: Mainmise sur la Centrale Électorale



En RDC, c'est le pouvoir qui choisit l'arbitre: Tshisekedi a mis la CENI sous tutelle.

En octobre 2021, le président de la CENI, Denis Kadima, est entériné par l'Assemblée nationale malgré l'opposition de la CENCO et de l'ECC – une première dans l'histoire récente de la RDC.

La Constitution congolaise prévoit que la CENI soit une institution d'appui à la démocratie, neutre et indépendante, composée sur base d'un consensus entre majorité, opposition et société civile

Usage établi:

1. Les confessions religieuses désignent le président de la CENI.
2. Les composantes politiques (majorité et opposition) désignent leurs membres.
3. Un consensus est requis, en particulier pour la désignation du président.

Nous voulons des élections apaisées, crédibles et nous sommes convaincus qu'avec Kadima, on ne les obtiendra pas... Abbé Donatien Nshole

L'opposition, notamment les partisans de Moïse Katumbi et de Martin Fayulu, a parlé de « passage en force sur fond d'une dérive dictatoriale »

La nomination de Denis Kadima, proche de Tshisekedi, constitue une mainmise institutionnelle habilement déguisée sous un vernis légal, mais en rupture avec l'usage démocratique et l'esprit de la Constitution. Ce type de contrôle est typique d'un autoritarisme électoral : le régime conserve l'apparence démocratique (élections, institutions), tout en manipulant les règles du jeu pour garantir sa victoire.

L'opposition, les confessions religieuses et la société civile dénoncent une dérive autoritaire mais la communauté internationale reste silencieuse

Acte 4: Simulacre d'élections



Tshisekedi a organisé des élections comme on organise une pièce de théâtre: tout était écrit d'avance

- Listes incomplètes
- Chiffres manipulés
- Votes sans carte
- Vote prolongé illégalement (2 à 5 jours)
- Cartes d'électeur mal imprimées ou illisibles
- Suppression de près de 3 millions de noms sans audit transparent
- Machines à voter non livrées ou non fonctionnelles
- Machines à voter privatisées
- Entraves aux observateurs

La démocratie représentative devient un outil d'homologation du pouvoir présidentiel.

- Le département d'État a appelé à la résolution pacifique des contestations électorales
- Les missions d'observation religieuses (CENCO/ECC) ont qualifié le vote de « chaotique » et relevé des incidents dans près de 30% des bureaux
- La Cour constitutionnelle a annulé certains scrutins, tout en validant malgré tout la réélection de Tshisekedi, malgré les anomalies

- Déficit de légitimité
- Manque de transparence
- Contestation sociale

Aucune condamnation de la communauté internationale

Acte 5: Concentration du pouvoir



La Ceni a parlé, les juges ont validé, le Parlement a applaudi: Tshisekedi possède la RDC

- Tshisekedi contrôle désormais l'exécutif, le Parlement, la CENI, la Cour constitutionnelle, la justice, et les forces de sécurité.
- Des meetings de l'opposition sont régulièrement interdits ou réprimés, souvent sous prétexte de sécurité.
- Des cadres et militants de l'opposition sont régulièrement arrêtés, détenus arbitrairement, ou suivis par les services de renseignement.
- Sous couvert de sécurité, Tshisekedi militarise le pouvoir et bâillonne les libertés.
- L'opposition politique est muselée, réprimée, marginalisée. Elle n'a ni accès équitable aux médias, ni sécurité dans l'espace public, ni recours institutionnel crédible.
- Le régime de Félix Tshisekedi utilise l'appareil d'État pour verrouiller l'espace démocratique, au détriment de toute alternance réelle.



Le président choisit les juges, contrôle les élections, commande le Parlement, et manie la justice contre ses adversaires. Quand tous les verrous sautent, ce n'est plus un État de droit.



Les institutions n'équilibrent plus les pouvoirs, elles obéissent à Tshisekedi.



Juge, arbitre, candidat: Tshisekedi joue à lui seul tout le match.



« Qui est celui-là qui va m'interdire moi, le garant de la Nation, de modifier la constitution? »

Félix Tshisekedi, Novembre 2024

**Quand tous les recours
démocratiques sont fermés, la
révolution devient le dernier refuge
du peuple**

Acte 6: Une presse muselée



Toute couverture qui remet en cause la version officielle du pouvoir est sanctionnée ou interdite.

Un climat d'intimidation généralisée

En RDC, être journaliste, c'est vivre sous la menace constante. Arrestations arbitraires, agressions physiques, disparitions, et raids de la police ou des services de renseignement sont devenus des pratiques ordinaires, en particulier pour ceux qui couvrent la corruption, les violations des droits humains ou les conflits armés dans l'est du pays.

Exemple : en 2022, plusieurs journalistes de la radio Bohende ont été torturés après la diffusion d'une émission critique envers les autorités locales.

Utilisation de la justice comme arme politique

La justice congolaise est souvent instrumentalisée pour faire taire les voix indépendantes. L'affaire la plus emblématique est celle de Stanis Bujakera, journaliste pour Jeune Afrique et Reuters, arrêté en septembre 2023 et condamné à six mois de prison pour avoir diffusé un article qu'il n'avait même pas écrit, concernant l'assassinat du député Cherubin Okende.

Censure ouverte des médias indépendants et étrangers

- En janvier 2025, le gouvernement a interdit Al Jazeera après la diffusion d'un entretien avec un chef rebelle du M23.
- Des menaces ont aussi été proférées contre RFI, France 24 et TV5 Monde, accusés de ternir «l'image de la nation».
- Des chaînes locales sont régulièrement suspendues ou retirées des ondes pendant les périodes électorales ou de crise.

Le régime Tshisekedi ne contrôle pas seulement les urnes et les juges — il verrouille aussi les mots.

Plus de 120 fermetures de médias depuis 2019

Au moins 6 journalistes tués/portés disparus depuis 2019

Plus de 500 atteintes à la liberté de la presse depuis 2019

Un bilan général catastrophique



En 6 ans, l'État socioéconomique de la RDC s'est dangereusement dégradé

- 70 % de la population vit avec moins de 2\$/jour
- La RDC est parmi les 20 pays les plus corrompus au monde
- Un Congolais sur cinq ne sait ni lire ni écrire
- 65% des Congolais n'ont pas accès à l'eau potable
- Un soldat congolais risque sa vie pour moins de 5\$/jour
- Plus de 80% de la population au chômage
- Seulement 5% des routes sont asphaltées
- Près d'1 Congolais sur 5 pratique la défécation à l'air libre
- Plus de 7 Milliards \$ détournés (partie visible de l'iceberg)

Face à l'autoritarisme, le silence internationale est une complicité

Il est temps pour la communauté internationale de remettre en question l'autoritarisme grandissant et la centralisation excessive du pouvoir en RDC. Elle doit se tenir aux côtés d'un peuple privé de recours démocratiques et en quête d'un avenir plus digne.

La communauté internationale ne peut plus continuer à détourner le regard face à la crise profonde et endogène que traverse la RDC.

Pendant six ans, elle s'est murée dans le silence, refusant de voir, d'entendre ou de réagir. Aujourd'hui encore, elle épouse sans recul le narratif de Kinshasa, attribuant tous les maux du pays au Rwanda et faisant du régime de Kigali le bouc émissaire des échecs congolais.

Mais si elle veut véritablement contribuer à la paix, elle doit d'abord avoir le courage de nommer les causes internes du chaos: la mauvaise gouvernance, la corruption systémique, la dérive autoritaire du pouvoir et la violation répétée de la Constitution sous le président Tshisekedi.

Recommandations

Dénoncer la concentration excessive du pouvoir

Refuser de légitimer un régime qui neutralise les contre-pouvoirs et viole les principes fondamentaux de l'État de droit.

Encourager un dialogue politique réellement inclusif

Faire pression pour un dialogue national impliquant tous les acteurs : opposition, société civile, et institutions religieuses, sans manipulation par le pouvoir en place.

Rompre avec le double discours diplomatique

Cesser de saluer "les progrès démocratiques" en public tout en reconnaissant la dérive dictatoriale en privé. L'incohérence affaiblit la légitimité internationale.

Transition

Cour constitutionnelle

Plaider pour la mise en place d'une Cour constitutionnelle au-delà de tout soupçon d'impartialité

CENI

Plaider pour une CENI renouvelée et fruit d'un consensus entre l'opposition, la majorité et la Société civile

Assemblée Nationale/Sénat

Plaider pour l'établissement d'un Parlement de transition, fruit d'un accord entre la majorité et l'opposition